ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAINT ELOI

Société à responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
1 Rue de la pièce Dassey
21160 COUCHEY
509 802 005 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2025, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social du 1, rue de la Pièce Dassey, 21160 COUCHEY au 13 Rue de la Fontaine Saint Martin 21600 FENAY à compter du 01/02/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
La Gérance

AL25018117

CHANGEMENT DE GÉRANT

La collectivité des membres associés du Groupement Foncier Agricole dénommé «DU CHARMOIS», société civile au capital de 347 040 euros, dont le siège social est fixé à La Tuilerie 21330 LARREY, 493 136 121 RCS DIJON, s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 18 mars 2025, et a décidé :
De nommer en qualité de nouveau gérants sans limitation de durée à compter du 14 avril 2024 :
- Madame Marie-Christine DELOGE, demeurant à 5 Impasse des Cuquerons 21450 FONTAINES EN DUESMOIS.
- Madame Reine BOUCHER, demeurant La Tuilerie 21330 LARREY.
En remplacement de Maurice BOUCHER, ancien gérant décédé.
Pour avis
La gérance

AL25018352

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CARNOT DESCARTES

au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue de Bourgogne
Chez M. et Mme PIC
21560 COUTERNON
885 338 871 RCS DIJON

Aux termes d'une D.U.A. du 07/04/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social au 34 Bd Eugène Spüller - 21000 DIJON à compter du 07/04/2025. L'art. 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL25018436

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI Seine d'Or 93

au capital de 100 euros
Siège social : 12 Rue de Bourgogne
21560 COUTERNON
909 947 632 RCS DIJON

Aux termes d'une D.U.A. du 07/04/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social au 34 Bd Eugène Spüller - 21000 DIJON à compter du 07/04/2025 et d'étendre l'objet social à la mise à disposition à titre gracieux au profit des associés des biens détenus par la Société.
Les articles 2 et 5 ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL25018438

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

A VOS PROJETS

Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 4, chemin de la Falaise
21370 VELARS SUR OUCHE
953 899 887 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 31 mars 2025, il a été décidé :
- Transfert du siège social au 5, rue de la Forêt - 68990 HEIMSBRUNN
Par ailleurs, depuis le 16 décembre 2024, M. Mike MARRONE,domicilié au 4, chemin de la Falaise à 21370 VELARS SUR OUCHE, n'est plus Directeur Général de notre société.
Le poste est resté vacant.
Mention sera faite au RCS de Mulhouse et de Dijon.
Pour avis,
La Présidence

AL25018446

MODIFICATIONS MULTIPLES

CBDIJON

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 38 rue charrue
21000 Dijon
894 299 296 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 28/02/2025, les associés ont décidé, d'une part, de prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. THEVENIAUD Hugo à compter du 28/02/2025, et d'autre part, de diminuer, à compter du 28/02/2025, le capital social de 1000 € à 600 €.
Mention au RCS de Dijon

AL25018475

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL PHARMACIE DE SOMBERNON

au capital de 8.000 €
48 avenue de la Brenne
21540 SOMBERNON
RCS DIJON n° 391 318 326

Par décisions du 04.04.2025, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 992.000 € pour le porter ainsi à 1.000.000 € par incorporation du Report à nouveau.

AL25018492

// GÉRANCE

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascale CARILLON, notaire associé à IS SUR TILLE (21120), 31 bis rue François Mitterrand le 02 avril 2025, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le 07 avril 2025 dossier 2025 00015990 référence 2104P01 2025 N 00842, contenant CESSION DE FONDS DE COMMERCE.
La Société dénommée GARAGE MEYER, Société à Responsabilité Limitée (Société à associé unique) au capital de 130.000,00 € ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 10 Avenue Carnot, identifiée sous le numéro SIREN 447 515 925 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte d'Or).
A vendu à La Société dénommée GARAGE PATRICK AFONSO, Société à Responsabilité Limitée (Société à associé unique) au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 10 Avenue Carnot, identifiée sous le numéro SIREN 940 721 061 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Un fonds de commerce de garage de mécanique autos et tous autres véhicules, tôlerie, peinture, dépannage autos et tous autres véhicules, mécanique agricole, vente de tous véhicules neufs ou d'occasion, de toutes pièces et accessoires neufs et d'occasion liés à tous véhicules, location de véhicules, et l'entretien de motos, situé et exploité à IS SUR TILLE (Côte d'Or), 10 Avenue Carnot, et pour l'exploitation duquel le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte d'Or) sous le numéro 447 515 925, moyennant le prix de DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE NEUF CENT DIX EUROS QUATRE VINGT-UN CENTIMES (235.910,81 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels : pour CENT TRENTE CINQ MILLE NEUF CENT DIX EUROS QUATRE-VINGT-UN CENTIMES (135.910,81 €)
- aux éléments corporels : pour CENT MILLE EUROS (100.000,00 €).
Entrée en jouissance : A compter rétroactivement du 01er avril 2025.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Pascale CARILLON, notaire où domicile est élu à cet effet dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour avis, Le Notaire

AL25018490

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Révision allégée n° 2, dite « Réduction de zone naturelles et agricoles sur les communes d'Avallon, d'Étaules et de Magny » du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Par arrêté n° 2025-06, en date du 3 avril 2025, le présidentde la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée n° 2, dite « Réduction de zonenaturelles et agricoles sur les communes d'Avallon,d'Étaules et de Magny » du PLUi de la CCAVM.
L'enquête publique se déroulera sur une durée de 15 jours consécutifs, du lundi 5 mai 2025 à 9h au mardi 20 mai 2025 à11h30.
Les caractéristiques principales du projet consistent à :
- Agir pour la transition énergétique du territoire avec l'extension du site de méthanisation de Champ Ravier sur la commune d'Étaules ;
- Lutter contre l'étalement urbain en permettant la densification du hameau de Chassigny à Avallon ;
Monsieur Pascal GERMAIN, Président de la CCAVM, est la personne responsable du projet de la révision allégée n° 2du PLUi auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur Pascal GERMAIN dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
L'enquête publique est domiciliée au siège de la CCAVM, sis 9 rue Carnot à AVALLON, dont les jours et horaires habituels d'ouvertures sont : du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, excepté le jeudi où l'ouverture au public se fait uniquement l'après-midi de13h30 à 17h. Le périmètre de l'enquête publique est celui de la CCAVM, soit ses quarante-huit (48) communes membres.
Ont été désignés par le Président du Tribunal administratif de DIJON : Monsieur René MOREAU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état à la retraite,en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Michel BREUILLE, ingénieur divisionnaire de l'Agriculture à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, côtés et paraphés par Madame la commissaire enquêtrice, au siège de la CCAVM,en mairie d'AVALLON et en mairie d'ÉTAULES, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site Internet de la CCAVM à l'adresse suivante :
https://cc-avm.com/plui-ra2
Un poste informatique, permettant la consultation du dossier d'enquête sous format numérique, sera mis à disposition du public au siège de la CCAVM et sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture.
Les observations et propositions pourront être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie électronique directement sur le site Internet de la CCAVM, dont l'adresse est précisée ci-avant, ou via l'adresse de courrier électronique suivante: concertation@cc-avm.fr
Les observations et propositions pourront également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse suivante :
À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur du PLUi de la CCAVM, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN, 9 rue Carnot 89200 AVALLON.
Les observations et propositions transmises par voie électronique, voie postale ou voie de registre seront librement consultables sur le site Internet de la CCAVM,durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante : https://cc-avm.com/plui-ra2
Le commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et horaires de permanence suivants :
- AVALLON, Mairie, 37 grande rue Aristide Briand, 89200AVALLON : le lundi 5 mai, de 9h à 12h
- ÉTAULES, Mairie, 16 rue Romaine 89200 ÉTAULES : le jeudi15 mai, de 14h à 17h.
- AVALLON, Siège de la CCAVM : le mardi 20 mai, de 9h à11h30.
Il est rappelé que les permanences seront ouvertes à toute personne indépendamment de son lieu de résidence.
L'avis tacite de la Mission régionale d'autorité environnementale dispensant la procédure d'évaluation environnementale sera versé au dossier d'enquête publique.
À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur. Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le Président de la CCAVM et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Président de la CCAVM disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur adressera son rapport et ses conclusions motivées au Président du tribunal administratif de DIJON et au Président de la CCAVM. Le Président de la CCAVM transmettra ensuite simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur au Préfet de l'Yonne.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCAVM et en mairie des communes intéressées, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le public pourra également consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sur le site internet de la CCAVM : https://cc-avm.com
Au terme de l'enquête, la révision allégée n° 2 du PLUi de la CCAVM, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

AL25018419

AVIS DE CONSULTATION PUBLIC

AOP « LADOIX»

Lors de sa séance du 6 février 2025, le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique des projets d'aire géographique et d'aire parcellaire révisée de l'appellation d'origine susmentionnée.
Le projet d'aire géographique est composé des communes de Ladoix-Serrigny et Magny-lès-Villers dans le département de la Côte d'Or.
Le projet d'aire parcellaire révisée concerne l'AOP Ladoix complétée ou non de la mention premier cru, sur ces 2 communes du département de Côte d'Or.
La consultation se déroulera du 30 avril 2025 au 30 juin 2025 inclus.
Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.
Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations :
- via le site demarches-simplifiées.fr : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/projet-aoc-ladoix-avis-de-consultation-aire-parcel
- ou auprès de l'INAO par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) à l'adresse suivante : 16, rue du Golf (Parc du Golf) Bât. Bogey 21800 QUETIGNY
- ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-DIJON@inao.gouv.fr.
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 juin 2025, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.
Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

AL25018447

// DIVERS

SCA FEDER ELEVEURS BIO,
Société Coopérative Agricole
à capital variable,
agréée no14033,
RCS de DIJON n° 482 318 086,
Siège social : Z.I. – 10 rue de l'Oze
21150 VENAREY-LES LAUMES

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

ASSEMBLÉES DE SECTION
Les Associés de la Société Coopérative Agricole FEDER ELEVEURS BIO sont convoqués aux Assemblées de Sections qui se tiendront aux dates et lieux suivants :
- Sections BOURGOGNE NORD et CHAMPAGNE ARDENNE : mardi 6 mai 2025 -10 h – au GAEC HENRIOT – 12 grande rue 21700 VILLEBICHOT
- Sections BOURGOGNE SUD et AUVERGNE - mercredi 7 mai 2025 – 10 h – à l'Espace de Froment – 5 D123 - 03120 ISSERPENT
A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2024 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Désignation des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant lesdites Assemblées de Section, de prendre connaissance, au siège Social de la Coopérative, du rapport du Conseil d'Administration aux associés, des rapports des Commissaires aux Comptes, du texte des résolutions proposées, du document relatif aux écarts de prix (selon l'Article L521-3-1 du CRPM), du bilan et du compte de résultat.
ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE
Les associés élus aux Assemblées de Section ci-dessus, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le:
Jeudi 5 juin 2025 – 16 h 00
Visioconférence
Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024, activités et résultats
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Examen et approbation des comptes 2024,
- Rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation de capital social,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et ratification des nominations d'administrateurs faites par le conseil d'administration,
- Fixation du budget nécessaire aux formations des administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,
- Examen et lecture des comptes combinés,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.
Le Conseil d'Administration

AL25018435

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

TROIS E

SCI capital de 1000€
Dont le siège social est fixé
Imp. du Clou, 21190 ST ROMAIN

AGE 20/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 20/12/2024, nommer comme liquidateurs : M.Franck BUISSON demeurant 4 Avenue du Lac 21200 BEAUNE,et M.Frédérick BUISSON demeurant 12 rue Berthet 21200 BEAUNE.
Le siège de liquidation est fixé Impasse du Clou 21190 ST ROMAIN.
Pour avis, la gérance.

AL25017961

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA GIRAUX

Société civile
en liquidation
au capital de 184 768.21 euros
Siège social : 21450 VILLAINES EN DUEMOIS
322 668 245 RCS DIJON

Aux termes d'un acte de liquidation en date du 10 décembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Les Liquidateurs.

AL25018433

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL AMBRE-ELEC

Au capital de 7 500 euros
Siège : 10 Allée des Plantes
21121 FONTAINE LES DIJON
521 982 124 RCS DIJON

Les associés ont décidé à l'unanimité, le 31/03/2025, la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Dominique PICCIOLI, demeurant 10 Allée des Plantes – 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 10 Allée des Plantes – 21121 FONTAINE LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018487

NON DISSOLUTION

SARL ATR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 €
Ayant son siège social
22 Avenue de la Tille
21110 GENLIS
Immatriculée 533 455 556 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25/03/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis.
La Gérance

AL25018491

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCM CABINET DES SOURCES

Au capital de 10 euros
Siège social :
43 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny
21400 CHATILLON SUR SEINE
798 822 607 RCS DIJON

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Paul NORIS, demeurant 3 Rue Du Docteur Regnault – 21400 CHATILLON SUR SEINE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 43 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny – 21400 CHATILLON SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018509

// CONSTITUTION

TerraBobard
Société civile
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16, Avenue du 8 septembre,
21200 BEAUNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 8 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : TerraBobard
Siège social : 16, Avenue du 8 septembre, 21200 BEAUNE
Objet social : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et de droits immobiliers ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, ainsi que l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social.- La mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la société ou à l'un de ses associés.- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet sus-indiqué pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Julie BOBARD, demeurant : 8, allée des Creux Chaumont 21200 BLIGNY LES BEAUNE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL25018439

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Maître Grégory NOEL, notaire à BELFORT le 9 avril 2025 il a été constitué la société dénommée « SCI BFC Re-Naissance «, société civile immobilière à immatriculer au RCS de DIJON, au capital de 2.500,00 euros souscrit en numéraire, avec siège social à ARC-SUR-TILLE (21560), 6 Rue des Chezeaux, constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la mise à disposition gratuite au profit des associés de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Les gérants sont
- Monsieur Humbert André Jean Louis PIREDDA, retraité, époux de Madame Marie-Christine Huguette MASSON, demeurant à ELOIE (90300) 6 Allée de la Chaume.
- Monsieur Vincent Dominique PIREDDA, chef de projet, époux de Madame Claire Mireille MACADOUX, demeurant à ARC-SUR-TILLE (21560) 6 Rue des Chézeaux.
Les parts sociales ne sont cessibles qu'avec l'agrément de tous les associés.
Pour avis
Maître Grégory NOEL
Notaire

AL25018480

MJ PRESTA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 A Chemin des petites rues
21220 MOREY SAINT DENIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOREY SAINT DENIS du 10 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MJ PRESTA
Siège social : 12 A Chemin des petites rues - 21220 MOREY SAINT DENIS
Objet social :- tous travaux et toutes prestations de services agricoles, viticoles et vinicoles,- achat, vente de matériels et engins agricoles et viticoles, de produits de traitement,- location de matériels et engins agricoles et viticoles,- toutes activités de conseil en rapport avec les activités agricoles, viticoles et vinicoles,- l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin.- l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles,pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,- toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin,- prestation et conseils en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture,- l'organisation de dégustation de vins et d'alcools,- achat et vente de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Julien SCHMITT, demeurant 27 rue des Jardins – 21220 MOREY SAINT DENIS, assure la gérance.
Agrément : les cessions de parts sont librement cessibles entre associés. Elle ne peuvent être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25018503

ASD EXPERTISE-COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1er avril 2025, à Pagny-Le-Château.
Dénomination : ETA de Tontenant.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : La société a pour objet la réalisation de prestations de travaux agricoles. Et accessoirement, la location de matériels agricoles et la réalisation de travaux communaux. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1 000 euros
Siège social : Ferme de Tontenant, 21250 Pagny-Le-Château.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Gérant : Monsieur Nicolas Michaud, demeurant Ferme de Tontenant, 21250 Pagny le Château
Associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales : Monsieur Michaud Antoine 33 Quartier Nord 21250 Seurre et Monsieur Michaud Nicolas Ferme de Tontenant 21250 Pagny le Château.

AL25018520

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

MBK METREURS BATISSEURS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
31, rue Mademoiselle Bourgeois
58000 Nevers
RCS Nevers 339 740 607

Le 19 mars 2025, la collectivité des associés a décidé de :
- nommer en qualité de gérant Monsieur Sébastien DESBORDES, demeurant 14, chemin des Demeures – 58180 Marzy, en remplacement de Monsieur Philippe BOURDUCHE, démissionnaire.
- transférer le siège social actuellement situé 31, rue Mademoiselle Bourgeois – 58000 Nevers, à l'adresse suivante : 8, rue Denis Papin – 58640 Varennes-Vauzelles.
Pour avis.

AL25018123

MODIFICATIONS MULTIPLES

TSF GERIN EXPLOITATION

Société par actions simplifiée
au capital de 65 000 euros
Siège social : Le Grand Champ,
Route N7
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
899 839 492 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 4 Avril 2025, il résulte que la société AH EXPLOITATION, Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 2, Rue de Maizière - Lieudit Vesvres, 58150 GARCHY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 941 713 356 RCS NEVERS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société SGH EXPANSION, démissionnaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence et le nom de la société SGH EXPANSION a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société AH EXPLOITATION.
POUR AVIS
La Présidente

AL25018430

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 20/03/2025, les associés de la SCI ARMAGNAC, au capital de 146 351,06 euros ayant son siège social à BOULLERET(18240), «Les Fouchards» identifiée sous le numéro 415046358 au RCS de BOURGES
ont décidé de transférer le siège social à COSNE COURS SUR LOIRE 39 rue Waldeck Rousseau, par délibération, à compter du 20/03/2025.
En conséquence elle sera radiée au RCS de BOURGES et sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Gérant : Monsieur Jean-Jacques BONNEMAISON, retraité,demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 39 rue Waldeck Rousseau,
Pour avis.

AL25018477

ANNONCES LÉGALES

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS
12, rue Gambetta
ORLEANS
3/5 Bd de Verdun

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CLEREMANAT

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 16, Grande rue
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
Transféré au 28, impasse de la Rachinière
50490 SAINT SAUVEUR VILLAGES
RCS NEVERS 930 951 371

Suivant décisions de l'associée unique du 09/04/2025, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
ANCIENNES MENTIONS
Siège social : 16, Grande rue 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
NOUVELLES MENTIONS A COMPTER DU 09/04/2025
Siège social : 28, impasse de la Rachinière 50490 SAINT SAUVEUR VILLAGES
Pour insertion,La Gérante,

AL25018479

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GESTION ET ADMINISTRATION DES FORAINS DE FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 €
Siège social : 2, rue Charles Chevalier
58 400 LA CHARITE SUR LOIRE
792 324 949 RCS NEVERS

Par AGE du 09/04/2025, il a été décidé : le transfert du siège social à compter du même jour.
Ancienne mention : LA CHARITE SUR LOIRE (58400) - 2, rue Charles Chevalier
Nouvelle mention : CHAULGNES (58 400) - La Grande Pièce
Pour avis.

AL25018482

NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE SPORTIVE DU CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS

Société anonyme à Directoire
et à Conseil de Surveillance
Au capital de 1 587 825 euros
Siège social : Technopole
58470 MAGNY COURS
RCS NEVERS 411 741 440

Par décision du 05.03.2025 : nomination d'un membre du Directoire
Nouvelle mention : Monsieur Romain DAGUENET demeurant 21, route de Mornay sur Allier - Saint Caprais - 18600 NEUVY LE BARROIS a été nommé membre du Directoire.
Pour avis.

AL25018488

SCI MIDGARD
Société civile immobilière
Au capital de 400 euros
Siège social : 2, Ter rue de la Chaussade
58000 NEVERS
833 858 871 R.C.S. Nevers

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2025, il a été décidé de transférer le siège social du 2 ter, rue de la Chaussade 58000 NEVERS à 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES, à effet du 10 avril 2025.
En conséquence, l'article 4 a été modifié comme suit :
Ancienne mention : Le siège de la société est fixé : 2 ter, rue de la Chaussade 58000 NEVERS
Nouvelle mention :Le siège de la société est fixé : 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES.
Changement de RCS Suite à ce transfert, la Société sera immatriculée au RCS de BOURGES et radiée du RCS de NEVERS.
Le Gérant de la Société est : Monsieur Aurélien GALLOT, demeurant au 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES.
Pour Avis,
Le Représentant légal.

AL25018500

SCI SKALI
Société civile immobilière
Au capital de 2.400 euros
Siège social : 2 Ter, rue de la Chaussade
58000 NEVERS
901 396 416 RCS Nevers

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2025, il a été décidé de transférer le siège social du 2 ter, rue de la Chaussade 58000 NEVERS à 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES, à effet du 10 avril 2025.
En conséquence, l'article 4 a été modifié comme suit :
Ancienne mention : Le siège de la société est fixé : 2 ter, rue de la Chaussade 58000 NEVERS
Nouvelle mention :Le siège de la société est fixé : 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES.
Changement de RCS Suite à ce transfert, la Société sera immatriculée au RCS de BOURGES et radiée du RCS de NEVERS.
Le Gérant de la Société est : Monsieur Aurélien GALLOT, demeurant au 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES.
Pour Avis,
Le Représentant légal.

AL25018501

VIKEO
Société par actions simplifiée
Au capital de 200,00 euros
Siège social : 2 ter, rue de la Chaussade
58000 NEVERS
828 065 045 RCS Nevers

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2025, il a été décidé de transférer le siège social du 2 ter, rue de la Chaussade 58000 NEVERS à 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES, à effet du 10 avril 2025.
En conséquence, l'article 3 a été modifié comme suit
Ancienne mention : mention registre du commerce et des sociétés de Nevers
Nouvelle mention : mention registre du commerce et des sociétés de Bourges.
En conséquence, l'article 4 a été modifié comme suit :
Ancienne mention : Le siège de la société est fixé : 2 ter, rue de la Chaussade 58000 NEVERS
Nouvelle mention :Le siège de la société est fixé : 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES.
Suite à ce transfert, la Société sera immatriculée au RCS de BOURGES et radiée du RCS de NEVERS.
Le Président de la Société est : Monsieur Aurélien GALLOT, demeurant au 5 rue des Crots Jaunes 18320 COURS LES BARRES.
Pour Avis,
Le Représentant légal.

AL25018502

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PLACE DES CAPUCINES

Société civile immobilière
au capital de 30.000,00 euros
Siège social : 22, rue Auguste Lambiotte
58700 PREMERY
834 722 480 RCS NEVERS

Par décisions unanimes des associés prises par acte sous seing privé du 8 avril 2025, le siège social a été transféré au 1, route de Nevers - 58700 Prémery, à compter du même jour, et l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

AL25018508

SOCIETE PATRIMONIALE DE LA NIEVRE
SA d'Economie Mixte
au capital de 2 349 000 €
Siège social : Hôtel du Département
30, rue de la Préfecture
58039 NEVERS CEDEX
502 997 745 RCS NEVERS

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Changement du représentant permanent de l'Administrateur SAFIDI à effet du 02/12/2024 :
Ancienne mention : M. Robert POGGI
Nouvelle mention : Mme Carmen MUNOZ DORMOY dt à DIJON (21) – 10, rue Courtepée

AL25018511

SARL THOMAS NAUDE CHARCUTIER-TRAITEUR
SARL au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 10, rue des Boulaises
Lieudit Chevigny
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
Nouveau siège social : 18, Route Bleue
58400 TRONSANGES
981 197 387 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31/03/2025, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/04/2025 :
Siège social :
Ancienne mention : 10, rue des Boulaises – Lieudit Chevigny - 58320 GERMIGNY SUR LOIRE
Nouvelle mention : 18, Route Bleue - 58400 TRONSANGES

AL25018519

CESSION DE PARTS SOCIALES

G F TURIGNY-PARONGY

Chemin de Chatillon,
Aunay en Bazois (58110)
Groupement foncier agricole
RCS : Nevers D 321 290 538

Suite à la délivrance le 26-03-2025 d'un acte reçu par Maître A. Darmon, notaire à Paris,Mr Philippe RONDEPIERRE, associée,donne 540 parts en nue-propriété à son fils Mr Antoine RONDEPIERRE.
Le gérant : RONDEPIERRE Jacques 2, rue A. Corre, 03200 LE VERNET.

AL25018523

SCI JF IMMOBILIER
Société Civile
au capital de 100 €
Ancien siège social
18, Rue des Chauvelles
Logement n° 12
58000 NEVERS
Nouveau siège social
Domaine de la Chapelle
481, Avenue François Nicolaï
83600 FREJUS
810 938 647 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte ssp du 27/12/2024, les associés ont décidé à compter du 1er janvier 2025 de transférer le siège social de NEVERS (58) – 18, rue des Chauvelles – Logement n° 12 à FREJUS (83) – Domaine de la Chapelle – 481, Avenue François Nicolaï et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL25018525

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

ACTE SSP en date du 26/03/2025, enregistré au service des impôts des entreprises de NEVERS POLE ENREGISTREMENT le 01/04/2025, dossier 2025 00006279 référence 5804P01 2025 A 00197.
VENDEUR : la société « IMMOBILIER SERVICE », société à responsabilité limitée au capital de 7 600 euros, ayant son siège social à Nevers, Nièvre, 27 bis, Avenue du Général De Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 349 902 890,
ACQUÉREUR : la société « FOURCHAMBAULT IMMOBILIER », société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros, ayant son siège social à Fourchambault, Nièvre, 51, rue Gambetta, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 941 882 201,
DÉSIGNATION DU FONDS : Un fonds commercial d'agence immobilière portant sur toutes opérations portant sur les biens d'autrui et relatives à l'information et le conseil en immobilier ainsi que les transactions sur immeubles, fonds de commerce, exploitations agricoles, forestières, artisanale ou industrielle, la location, la gestion et l'administration d'immeubles exploité à titre d'établissement secondaire à Fourchambault, Nièvre, 51 rue Gambetta.
PRIX : 10 000 euros
JOUISSANCE : 26/03/2025
OPPOSITION : au cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS, 3 rue du Bengy, dans les 10 jours de la dernière des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL25018423

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location gérance du fonds de commerce de Transport et location de véhicules, travaux publics, réparation de véhicules neufs et occasions, légers et industriels, négoce de tous matériaux, produits pétroliers et tous combustibles, location de tous matériels.
sis et exploité au :
Le Bourg 58110 Alluy
Confiée par acte SSP du 01/07/2008 par M. BARON Daniel, demeurant Le Bourg 58110 Alluy à DANIEL BARON EURL, EURL au capital de 20000 €, ayant son siège social Le Bourg 58110 Alluy, 507 465 813 RCS de Nevers,
a pris fin le 31/03/2025.

AL25018497

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

MAELII - RCS Nevers 802 021 626 - vente au détail de produits d'équipement de la maison et de bien-être de la personne, culture et loisirs - 51 boulevard Maréchal Juin58000 Nevers. Jugement en date du 01/04/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.Le Greffier

AL25018493

TRANSGROUPBUS58 - RCS Nevers 918 101 080 - transport de personnes en véhicules de 9 places chauffeur compris - 43avenue de Verdun 58300 Decize. Jugement en date du01/04/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.Le Greffier

AL25018494

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 07 avril 2015,
Monsieur Lambert Gustave CAMAGOUVA, en son vivant retraité, demeurant à NARCY (58400) 8 Cour privée «Les Planchards», né à TROIS-RIVIERES (97114) le 17 septembre 1931, veuf de Madame Andrée Victoire REVEILLAULT, décédé à VARENNES-LES-NARCY (58400) le 30 janvier 2025
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) le 7 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018474

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude,CRPCEN 89018, le 14 avril 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Guillaume Benoît CLÉMENT, directeur général, et Madame Angélique Aurélie Christelle POIGNANT, artisan biscuitier, demeurant ensemble à DAMPIERRE-SOUS-BOUHY(58310) 1 L'Ecrevisse.
Monsieur est né à TOULON (83000) le 25 novembre 1982,
Madame est née à LE BLANC-MESNIL (93150) le 7 mars 1980.
Mariés à la mairie de CIEZ (58220) le 6 septembre 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Sébastien FOSSOYEUX où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article1397 alinéa 3 du Code Civil.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018516

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

COLORIC

SARL.Capital social : 9420 euros
Siège social : RN7 CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHE
58640 VARENNES VAUZELLES
430331918 RCS de Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 février 2025, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL25018057

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PIVER

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 60.979,61 euros
Siège social : 9 Rue Pasteur
58000 NEVERS
405098070 RCS de NEVERS

Aux termes d'une AGE en date du 16/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation de la société.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL25018498

DISSOLUTION ANTICIPÉE

DANIEL BARON EURL

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 20 000,00 euros
Siège social : Le Bourg
58110 ALLUY
507 465 813 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2025 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2025 et sa mise en liquidation.
L'associé unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société :
Madame Claire BENOIT demeurant 12 rue Pasteur 89400 MIGENNES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Le Bourg 58110 ALLUY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis,

AL25018499

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUZY du 31/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : 360 ENERGIE SOLAIRE
Siège : 22 Rue de la Fontaine, 58170 LUZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €
Objet : L'achat, la vente aux particuliers et aux entreprises, en direct, par internet ou par un réseau de vendeurs, la pose et la mise en service de panneaux photovoltaïques permettant la production d'énergies renouvelables. La maintenance des installations de panneaux photovoltaïques et la fourniture de toutes prestations de service liées au suivi et au bon fonctionnement desdites installations.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la Société PH HOLDING, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé à LUZY (58170), 22 Rue de la Fontaine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 941 883 977 RCS NEVERS, représentée par M. Pieter HUITINK, gérant.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25018420

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à FLEURY SUR LOIRE du 08/04/2025, constitution de la Société par Action Simplifiée unipersonnelle :
Dénomination : LA GUINGUETTE DE FLEURY
Siège : 2bis Route de Saint Parize, 58240 FLEURY SUR LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Restaurant, bar
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Agrément pour tout tiers ; agrément donné par les associés en assemblée générale. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Olivier JOLIVOT, demeurant 2bis Route de Saint Parize, 58240 FLEURY SUR LOIRE
Immatriculation RCS NEVERS
POUR AVIS
Le Président

AL25018428

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 07/04/2025, il a été constitué une SARLU dénommée :NICOLAS DESOINDRE
Objet social : Les activités d'installation, d'entretien, de maintenance de plomberie,de sanitaires et salles de bains, électricité générale, domotique, chauffage, climatisation,interphonie ; Et plus généralement tous travaux d'installation en courant fort et en courant faible, de réparation, d'entretien, de services relatifs aux opérations d'électricité, fourniture et commercialisation de toutes pièces détachées ou accessoires relatifs à l'activité d'électricien ; La vente de tout matériel et équipement électroménager, électronique, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de sanitaire, de salles de bains, se rapportant aux activités précédemment énumérées,
Siège social : 19, rue des Fossés 58290 MOULINS-ENGILBERT
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Nicolas DESOINDRE demeurant 17 route de Cercy - 58110 BICHES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL25018432

GFA THIBAULT MONGET
Groupement foncier agricole
Société civile
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 11, rue du Grand Champ
58150 SUILLY LA TOUR
Société en cours de formation
RCS NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SUILLY SUR LOIRE 31/03/2025, il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : GFA THIBAULT MONGET ;
- Siège : SUILLY LA TOUR (58150), 11, rue du Grand Champ ;
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS ;
- Objet : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sans pouvoir procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine, ceux-ci devant être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime ;
- Capital : 6 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : nommés gérants de la société sans limitation de durée : Marc THIBAULT, demeurant au 7, voie Romaine - 58 200 POUGNY; Yves THIBAULT, demeurant au 11, rue du Grand Champ - 58 150 SUILLY LA TOUR; Christophe MONGET, demeurant au 7, rue Hilaire AMAGNAT - 18 300 SAINT SATUR
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire unanime. Effet au 01/04/2025.
POUR AVIS
La gérance.

AL25018440

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/03/2025 il a été constitué une SARL dénommée : AUBERGE DE CHAUMARD
Siège social : 4 route des Îles 58120 CHAUMARD
Capital : 2.000€
Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
L'exploitation d'un restaurant, bistrot et multi-services (épicerie et bar). La vente de produits alimentaires et de boissons, sur place et à emporter.L'exploitation et la gestion d'un gîte touristique, incluant la location saisonnière d'hébergements meublés.La gestion et l'entretien des hébergements touristiques mis à disposition des clients.Toutes prestations annexes liées au tourisme et à l'hôtellerie
Gérance : Mme OBSTETAR Victorine, 8 Avenue Gaston Roupnel 21160 MARSANNAY LA COTE et Mme DELACROIX Janelle, 8 Avenue Gaston Roupnel 21160 MARSANNAY LA COTE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL25018504

COGEP AVOCATS
Me Benoît MARTY
3, rue du Bengy
58640 VARENNES-VAUZELLES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 11/04/2025, il a été constitué une SARL unipersonnelle dénommée FUN PARC AVENTURE
Objet social :
- Les activités sportives, récréatives et de loisirs,
- La location d'équipements de loisirs et d'agrément dans le cadre d'installations récréatives,
- Les activités de petites restauration, type snacking, vente de glaces, vente de boissons non alcoolisées
- L'organisation d'évènements sportifs, récréatifs et de loisirs,
Siège social : 2, Place Paul Langevin 58640 VARENNES-VAUZELLES
Capital : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Yann BELLYNCK demeurant 7, rue des Egouleaux 58180 MARZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018505

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/04/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NEVOTEL
Objet social : hôtellerie, bar, restauration, location de salles, ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance.
Siège social : 6 rue Louise Michel - 58640 Varennes-Vauzelles
Capital : 1000 €Durée : 99 ans
Président : M. BENARD Tony, demeurant 2 avenue André Chénier 92270 Bois-Colombes
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL25018522

YONNE

// MODIFICATION

Me Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN
Notaire à NOYERS (89310)
65 rue Franche

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte reçu par Me Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN, notaire à NOYERS, 65, rue Franche, le 1er août 2024, enregistré à SPFE d'YONNE, le 21 août 2024, il a été cédé les parts sociales de la société suivante :
DENOMINATION : SCI DU PRE DE L'ECHELLE,
FORME : Société civile,
CAPITAL SOCIAL : 244?000,00 €, divisé en DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE (2440) parts de CENT EUROS (100.00) chacune, numérotées de 1 à 2440 inclus,
SIEGE SOCIAL : NOYERS (89310), 4-6 Promenade de l'Echelle,
OBJET : « L'acquisition, l'aliénation, la propriété et la gestion, à titre civil, de tout biens immobiliers et notamment d'un immeuble sis à NOYERS-SUR-SEREIN (89310) 4 et 6 Promenade du Pré de L'Echelle. (…).»,
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS,
RCS : AUXERRE,
ASSOCIES :
- Madame Susan Mary CHRISTIE, demeurant à LONDRES (ROYAUME-UNI), 15, Chepstow Crescent Notting Hill WII 3EA, Née à EDIMBOURG (ROYAUME-UNI), le 10 octobre 1965.
Epouse de Monsieur Max Charles DELISS,
- Monsieur Max Charles DELISS, demeurant à LONDRES (Royaume-Uni), 15, Chepstow Crescent Notting Hill WII 3EA,
Né à LONDRES (ROYAUME-UNI), le 28 juillet 1946.
Epoux de Madame Susan Mary CHRISTIE.
CESSION DE PARTS SOCIALES :
- par Madame Susan Mary CHRISTIE, 1220 parts sociales numérotées de 1 à 1220 inclus
ARTICLE « SEPT » DES STATUTS MODIFIES :
CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de QUATRE CENT QUARANTE-SIX MILLE SEPT CENTS EUROS (446.700,00€) divisé en DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE (2440) parts de CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS ET SEPT CENTIMES (183,07€) chacune ainsi attribuée :
- A Monsieur Max DELISS : 1221 parts numérotées de 1 à 1220 et 1 part numérotée 2440
- A Madame Susan DELISS : 1219 parts numérotées 1221 à 2439
Soit égal au nombre de parts : 2440
Fait à NOYERS (89310) le 31 mars 2025

AL25018484

Me Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN
Notaire à NOYERS (89310)
65 rue Franche

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes de deux actes reçus par Me Johanna COFFRE SANCHIS AOUSTIN,notaire à NOYERS, 65, rue Franche, le 13 juillet 2023 et le 27 décembre 2023, enregistré à SPFE d'AUXERRE 1, le 28 juillet 2023 et le 4 janvier 2024,
Il a été cédé les parts sociales de la société suivante :
DENOMINATION : SCI LES PORTILLONS
FORME : Société civile
CAPITAL SOCIAL : 1 524,49 €, divisé en VINGT (20) parts de SOIXANTE-SEIZE EUROS ET VINGT-DEUX CENTIMES EUROS (76,22) PUIS 180 000,00 €, divisé en VINGT (20) parts de SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX EUROS ET TRENTE CENTIMES (7270.30) chacune, numérotées de 1 à 20 inclus
SIEGE SOCIAL : CHABLIS (89800), 7, rue Auxerroise
OBJET : « L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, d'un immeuble sis à CHABLIS (Yonne) Rue d'Auxerroise sans n° et toutes dépendances y attachées et généralement toutes opérations quelconques se rattachant,directement ou indirectement à cet objet, ou toutes activités annexes ou connexes pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société »
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS
RCS : AUXERRE
ASSOCIES :
- Madame Annick PORTE, demeurant à POUILLY-EN-AUXOIS (21320),17, rue des Coteaux,
Née à AUXERRE (89000), le 22 février 1955.
Épouse de Monsieur Jean-Michel RADIGON,
Sortant aux termes du premier acte.
- Monsieur Eric PORTE, demeurant à COMMISSEY (89430), 1, rue des Montots,
Né à TONNERRE (89700), le 7 avril 1961
Époux de Madame Sylvie Geneviève DURAND
CESSION DE PARTS SOCIALES :
- Acte du 13/07/2023 par Madame Annick PORTE au profit de Monsieur Eric PORTE, 10 parts sociales numérotées de 1 à 9 inclus et 19
- Acte du 27/12/2023 par Monsieur Eric PORTE au profit des trois nouveaux associés, la nue-propriété de SIX (6) parts sociales numérotées 15,16,17,18,19 et 20 inclus
ARTICLE « SEPT » (7) DES STATUTS MODI-

ANNONCES LÉGALES

FIES :
CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de CENT QUATRE-VINGTS MILLE EUROS (180.000,00 €), divisé en VINGT (20) parts de SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX EUROS ET TRENTE CENTIMES (7270,30 €) chacune ainsi attribuées :
-A Monsieur Eric PORTE : 14 parts en pleine propriété numérotées de 1 à 14 et 6 parts en usufruit numérotées de 15 à 20
-A Madame Danaë PORTE : 2 parts en nue-propriété numérotées de 15 à 16 sous l'usufruit détenu par Monsieur Eric PORTE
-A Madame Iléana PORTE : 2 parts en nue-propriété numérotées de 17 à 18 sous l'usufruit détenu par Monsieur Eric PORTE
-A Madame Edwige PORTE : 2 parts en nue-propriété numérotées de 19 à 20 sous l'usufruit détenu par Monsieur Eric PORTE
Soit égal au nombre de parts : 20
Fait à NOYERS (89310) le 2 avril 2025.

AL25018483

TRANSFORMATION

EURL GARAGE GENTIL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Route de Tonnerre
89440 L'ISLE SUR SEREIN
428 865 240 RCS AUXERRE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 21 mars 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Il a également décidé de transférer le siège social de Route de Tonnerre 89440 L'ISLE SUR SEREIN au 9 route de DISSANGIS 89440 L'ISLE SUR SEREIN et d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, « GARAGE GENTIL «, à compter du 21 mars 2025.
La durée de la Société, la date de clôture de son exercice social et son objet ne sont pas modifiés.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Christophe GENTIL et par Monsieur Enzo GENTIL.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :Monsieur Christophe GENTIL,demeurant 18 rue du Moulin 89440 L'ISLE SUR SEREIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL :Monsieur Enzo GENTIL,Demeurant 7 rue du Moulin 89440 L'ISLE-SUR-SEREIN

AL25018417

S.J.B.
Société d'Avocats

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

ETC MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 48 960 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
794 650 960 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 5 JUILLET 2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur André VENTALON de ses fonctions de co-gérant, à compter du 31 AOUT 2024 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

AL25018424

COGEP AVOCATS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ABS

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 69 Boulevard du Mail
89100 SENS
821 331 303 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 01/04/2025, à effet du même jour, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 69 Boulevard du Mail, 89100 SENS au 1932 Route d'Orléans 18230 SAINT DOULCHARD et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25018441

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

EURL AWA

Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 34 Avenue Victor Hugo
89200 AVALLON
843 250 333 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 10 Avril 2025, l'Associée Unique a décidé :
De remplacer à compter du 10 avril 2025 la dénomination sociale EURL AWA par AWA et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Présidente

AL25018485

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 01.04.2025, l'associé unique de la SARL JPC, au capital de 2.000 €, siège social à AUXERRE (89000) 66 ter, rue Théodore de Bèze, 513 485 078 RCS AUXERRE, a transféré le siège social à compter du 01.04.2025.
ANCIENNE MENTION PUBLIÉE : siège social à AUXERRE (89000) 66 ter, rue Théodore de Bèze
NOUVELLE MENTION : siège social : SAINT-LAURENT-DU-VAR (06700) Domaine de Jade - Bât. F - App. 302 - 1177, route des Pugets.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NICE.

AL25018489

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

MODIFICATION DU CAPITAL

Suivant acte reçu par Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN, le 10 avril 2025, il a été procédé à une augmentation de capital, avec effet au 31 mars 2025, de la société civile immobilière suivante :
Dénomination : SCI RENARD
Siège social : AVALLON (89200), 22 Bis route de Paris
Immatriculation au RCS d'AUXERRE - N° 421 121 708
Augmentation du capital initial de 99.091,86 € à 99.625,26 € par voie d'émission de 35 parts sociales de 15,24 € chacune, au moyen de l'apport en nature d'un immeuble situé à CHARNY OREE-DE PUISAYE (89120), 55 et 57 route de Saint Martin, avec prise en charge du prêt en cours.
L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
Pour avis.
Le notaire

AL25018526

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 1er avril 2025, enregistré à AUXERRE, le 4 avril 2025, sous la référence 8904P01 2025N00388,
Mr José Nicolas COTTRET,demeurant à PERRIGNY (89000), 7 rue de la Grappe, veuf de Mme Nelly Nadine MONNIE
a été cédé à
La Société dénommée L'ATELIER DE MUSIQUE, dont le siège est à AUXERRE (89000),31 rue du Pont, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro940716863,
Un fonds de commerce de REPARATION D'INSTRUMENTSDE MUSIQUE, VENTE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE NEUFS, DEPOT VENTE D'OCCASION, ANIMATION MUSICALE, VENTE D'ACCESSOIRES ET D'ARTICLES SE RAPPORTANT A LA MUSIQUE sis à AUXERRE, 31 rue du Pont, connu sous le nom commercial L'ATELIER.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 42.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 12.000 euros et au matériel pour 30.000euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018442

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 2 avril 2025, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT YONNE, le 4 avril 2025, Dossier 2025 00011428, référence 8904P01 2025 N 00380,
A été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée ESPACE COUTURE, dont le siège est à AUXERRE (89000) 5 rue fourier, identifiée au SIREN sous le numéro 349827956 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
A : Madame Catherine TALBI, demeurant à AUXERRE (89000) 7 Bis rue Française Apt 10.
Divorcée de Monsieur Jean-François DEMASSARD et non remariée.
Désignation du fonds : fonds de commerce de couture et mercerie sis à AUXERRE (89000), 5 rue Fourier, connu sous le nom commercial ESPACE LAINE.
Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de la signature de l'acte authentique et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DIX EUROS (4 770,00 EUR), s'appliquant :
Aux éléments incorporels pour QUATRE MILLE DEUX CENT VINGT-QUATRE EUROS (4 224,00 EUR),
Au matériel pour CINQ CENT QUARANTE-SIX EUROS (546,00 EUR)
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL25018495

// DIVERS

Association Les Jardins de la Croisière
5 chemin de la Croisière
89100 Sens

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les adhérents de l'association sont convoqués en Assemblée Générale qui aura lieu :
Le lundi 28 avril de 10h à 12h
A la Maison Familiale Rurale du Sénonais
24 rue Haute
89100 Gron
Ordre du jour :
- compte de résultat et bilan 2024
- rapport d'activité
- projets 2025
- et questions diverses
Le Président : Michel Jouan

AL25018405

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 10 mars 2022,
Monsieur Gérard Marcel MALÉZÉ, en son vivant retraité, demeurant à AUXERRE (89000) 19 rue de Champlys.
Né à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130), le 15 février 1951.
Célibataire
Ayant conclu avec Madame Danielle Berthe Andrée CALMELS un pacte civil de solidarité sous le régime de l'indivision, le 14 décembre 2021, enregistré à la mairie de AUXERRE le 9 mars 2022.
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 29 janvier 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julien MILLARD, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « ICAUNA NOTAIRES & CONSEILS » titulaire d'un Office notarial à la résidence de SAINT-FLORENTIN (89600) 26 rue Dilo, identifiée sous le numéro CRPCEN 89017, substituant Maître Laure BERTHELIN, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limité « ICAUNA NOTAIRES & CONSEILS » titulaire d'un Office notarial à la résidence de AUXERRE (89000) 5 Avenue Charles de Gaulle, identifiée sous le numéro CRPCEN 89093, momentanément empêchée, le 14 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laure BERTHELIN, Notaire à AUXERRE (89000) 5 Avenue Charles de GAULLE, référence CRPCEN : 89093, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018448

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARGENTEUIL SUR ARMANÇON – bois-taillis - 6 ha 59 a 54 ca - 'VAUS SALES' : G – 0258 – 0262 – 0290 – 0318 – 0322 – 0344 – 0416 – 0418 – 0422 – 0722 – 0727 - 0774 - 'LA VOIE AUXERROISE' : G – 0758 – 0767 - 0771YD - 0013 – zonage : RNU
DEUX RIVIERES (ACCOLAY) – bois taillis, landes - 3 ha 61 a 30 ca - 'LE BOIS DU FAYS' : AE - 0024 - 'LE BAS DU FAYS' : D – 1640 – 1642 – zonage : zone N du PLU. Les parcelles sont vendues à concurrence de la moitié indivise en pleine propriété soit une surface de 3 ha 61 a 30 ca (la surface totale étant de 7 ha 22 a 60 ca) composée ainsi : D 1640 - 04 a 15 ca (surface totale de la parcelle : 08 a 30 ca) ; D 1642 - 13 a 80 ca (surface totale de la parcelle : 27 a 60 ca) ; AE 024 - 3 ha 43 a 35 ca (surface totale de la parcelle : 6 ha 86 a 70 ca)
ETAIS LA SAUVIN – bois-taillis - 8 a 40 ca - 'LA GAMELLE' : P - 0352 – zonage : RNU
FONTENOY – bois-taillis - 30 a 20 ca - 'BUISSON DES ROUX' : ZN - 0072 – zonage : RNU
MOUTIERS EN PUISAYE – terre - 95 a 70 ca - 'LES CORNES CHATEAU' : B - 0421 - 'LES CHAMPS DU NOYER' : G - 0003 – zonage : RNU
PARLY – terre - 25 a 80 ca - 'LE PETIT ARRAN' : E – 0822 - 0965 – zonage : zone N du PLU
SAINTPUITS – terre – fonds occupé - 28 a 91 ca - 'LES CROCS DES CRIS' : ZS - 0021 – zonage : RNU
SEPEAUX - SAINT ROMAIN – terre et bois-taillis – fonds occupé en partie - 17 a 48 ca - 'BOIS DE LA COUR D AMAN' : F-0104 - 'VIGNES DE JARION' : ZN-0089 – zonage : zones A et N du PLU
SOUGERES EN PUISAYE – terre et bois-taillis - 71 a 12 ca - 'LES VIGNELLES' : AT – 0105 - 0108 - 'LE CHAPEAU BERNOT' : ZT – 0007 – zonage : RNU
TANNERRE EN PUISAYE – terre - 62 a 23 ca - 'SUR LA CHAUME' : B - 0958 – zonage : RNU
TREIGNY – PERREUSE - SAINTE COLOMBE – pré - 36 a 19 ca - 'PRES DE LEGEOIS' : H – 0264 – zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/05/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018524

Regardez-nous sur YouTube

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique LEPAGE 3 Rue de la Barrière 89160 Fulvy (Exploitant forestier). RCS Auxerre 832239305. CIP 4892. Date de cessation des paiements : 07/10/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018451

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique PAC-ENR 2 bis avenue des Brichères 89000 Auxerre (installation thermique). RCS Auxerre 953086857. CIP 4893. Date de cessation des paiements : 01/09/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018452

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Monsieur Marcel Armand FORTUNÉ 3 Rue du Cul-de-Sac 89480 Étais-la-Sauvin (producteur d'électricité). RCS Auxerre 421975756. CIP 4894. Date de cessation des paiements : 07/10/2023. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018453

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS LA CROIX BLANCHE La Tuilerie 89130 Villiers St Benoit (hôtel, restaurant). RCS Auxerre 834749749. CIP 4895. Date de cessation des paiements : 07/04/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018454

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS GROUPE SIMON 7 Rue du Château 89140 Saint-Sérotin (prise de participation). RCS SENS 913766978. CIP 4896. Date de cessation des paiements : 01/03/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018455

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 09/04/2025 ouvrant une procédure de Liquidation Judiciaire au profit de la SAS CONSTRUCTION SIMON AMÉNAGEMENT 2Bis Lieudit Le Chêne des Roches 89140 Saint-Sérotin (réalisation de plans d'aménagement intérieur). RCS SENS 900872839. CIP 4897. Date de cessation des paiements : 07/10/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018456

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique BEN 89 41 Rue Rouget de L'Isle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 879147197. CIP 4830.

AL25018457

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SARL ROUSSEAU PASCAL 15 rue Achille Beugnon Courcelles 89570 Neuvy-Sautour. RCS Auxerre 519876908. CIP 4833.

AL25018458

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique FLYBACK 22 route de Cousin le Pont 89200 Avallon. RCS Auxerre 904187705. CIP 4834.

AL25018459

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SARL MD CREATION COIFFURE 12 place du Général de Gaulle 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 443588272. CIP 4835.

AL25018460

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl Le S'NO LOUNGE 112 Rue de Paris 89000 Auxerre. RCS Auxerre 883897407. CIP 4836.

AL25018461

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SARL MARIKESTHER C/° Hôtel Quick Palace Z A des Macherins 89470 Monéteau. RCS Auxerre 439898545. CIP 4839.

AL25018462

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique AUTOUR DE LA FERMETURE 92 Route de Paris 89380 APPOIGNY. RCS Auxerre 800559205. CIP 4489.

AL25018463

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS La Visite 3D 13 Rue Jules Ferry 89000 Auxerre. RCS Auxerre 888151271. CIP 4806.

AL25018464

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SEMINAIRES AND WINES 8 place du Marché à Blé 89310 Noyers. RCS Auxerre 450287800. CIP 4810.

AL25018465

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique EURL JEAUNEAU DUSTIN 24 rue des Écoles Jonches 89000 Auxerre. RCS Auxerre 949751218. CIP 4811.

AL25018466

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique I.D.E.A. INSTALLATION DECOR ESPACE AGENCEMENT 5 rue Louis Renault 89000 Auxerre. RCS Auxerre 334204005. CIP 4767.

AL25018467

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 arrêtant le plan de redressement sur 10 an de la Sàrl à associé unique AIRTECH PEINTURE rue de la Plaine des Isles 89000 Auxerre (Peinture électrostatique). RCS Auxerre 878355734. CIP 4752. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre

AL25018468

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la Sàrl AMBULANCES SAINT CHRISTOPHE 1 rue de la Bèze BP 15 89560 Courson-les-Carrières (taxi, ambulances). RCS Auxerre 532042785. CIP 4815. Commissaire au plan : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12, Bd Davout 89000 Auxerre.

AL25018469

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS à associé unique SASU GUILLAUD FABIEN 23 Rue Sainte-Anne 89250 Seignelay (électricité générale). RCS Auxerre 844597443. CIP 4868. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY

AL25018470

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique HERON ROMAIN 1 chemin Saint Eloi 89600 Vergigny (plomberie, chauffage). RCS Auxerre 820015576. CIP 4869. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY

AL25018471

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique DEM'COM 23 rue de Preuilly 89000 Auxerre (conception de supports publicitaires). RCS Auxerre 813101953. CIP 4872. Liquidateur : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25018472

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 07/04/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique ALPHA COLIS 13 Allée Fontaine 89000 Perrigny (transport routier de fret). RCS Auxerre 511053654. CIP 4874. Liquidateur : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25018473

PUBLIEZ
VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET ANNONCES LÉGALES
EN TOUTE SIMPLICITÉ
SAISIE ET DEVIS EN LIGNE SUR agribourgogne.fr
Terres de Bourgogne 03 80 78 90 42 • legales@terres-de-bourgogne.net



SCP Stéphane DROUET, Notaire,
dont le siège est à MIGENNES (89400),
75 bis avenue Jean Jaurès

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 17/10/2023, Monsieur Michel René SERRE, en son vivant retraité, demeurant à MIGENNES (89400) 16 Avenue Edouard Branly.
Né à MIGENNES (89400), le 16 novembre 1956.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à PERRIGNY (89000) (FRANCE),le 24 février 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET , Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 11 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES (89400) 75 Bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018527

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA CIVETTE

Société en nom collectif
En liquidation
Au capital de 48 783,69 euros
Siège social : 83 Rue de la République
89100 SENS
Siège de liquidation :
22 Rue du Haut de l'Echelotte
89100 PARON
706 780 194 RCS SENS

L'AG réunie le 11/03/2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Pierre COLSON, demeurant 22 Rue du Haut de l'Echelotte 89100 PARON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL25018006

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CABINET CONSULTING CELDRAN-RUIZ YONEL SAS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 rue du Pâtis
89130 TOUCY
813 148 483 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Yonel CELDRAN RUIZ, demeurant 8 Rue de la Croix Saint-Marc 89130 TOUCY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue du Pâtis 89130 TOUCY.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018431

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CARROSSERIE BRIENONNAISE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social :
ZI LE FRANC ALLAIS CHEMIN DE LA PETITE PRAIRIE
89210 BRIENON SUR ARMANCON
RCS SENS 751 283 409

L'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur FLEURY JEAN-MARIE, demeurant 13 RUE DE LA REPUBLIQUE, 89400 MIGENNES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce SENS.
FLEURY JEAN-MARIE

AL25018481

ANNONCES LÉGALES

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL DU DOCTEUR ALAIN HADIDA

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 280 000 euros
Siège social :
5 Avenue Fontaine Sainte Marguerite
89000 AUXERRE
Siège de liquidation : 65 Rue du Port Kerdro
Le Pouldu 29360 CLOHARS CARNOET
453 401 358 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Alain HADIDA, demeurant 65 Rue du Port Kerdro - Le Pouldu 29360 CLOHARS CARNOET, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 65 Rue du Port Kerdro - Le Pouldu - 29360 CLOHARS CARNOET.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25018515

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROSOY du 13/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : TITOSERVICE ET FILS
Siège social : 29 Bis RN 6, 89100 ROSOY
Objet social : Plaquisterie, électricité, plomberie, maçonnerie, peinture intérieure/extérieure, terrassement, menuiserie, revêtement de sols et toute activité connexe / Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Christopher VERISSIMO, demeurant 61 Rue des Renardières 89140 PONT SUR YONNE
Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis, la Gérance

AL25018061

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination MF RANDO, une SAS unipersonnelle au capital de 1.000 €, ayant son siège social à FLEURY LA VALLEE (89113) 23, allée de Noailles, ayant pour objet l'organisation et l'animation de promenades a` quads ou au moyen de tout véhicule terrestre a` moteur ou engins circulants ; la location et vente d'engins a` moteur pour les loisirs ; l'achat et vente de pièces détachées et accessoires. Il a été procédé à la nomination de M. Florian REBOUILLAT demeurant à FLEURY-LA-VALLEE (89113) 23, allée de Noailles en qualité de Président.
Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce de SENS.

AL25018486





Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP | VILLE

TÉL. | PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009 | BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €

☐ 2 ANS 225€

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
- ☐ pour 1 an 63 € par revue
- ☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

BOVINS VIANDE ☐	LA CHÈVRE ☐	VOLAILLES ☐	PÂTRE ☐	PORCS ☐
GRANDES CULTURES ☐	FRUITS et LÉGUMES ☐	LAIT ☐	VIGNE ☐	BIO numérique ☐